



LA COMMUNE, PATRIMOINE, CULTURE

# Croix de pèlerinage et arbre de la Liberté



([https://thoury-ferottes.fr/sites/thoury-ferottes.fr/files/styles/img\\_1280x768\\_\\_image\\_scale\\_\\_crop\\_main/public/media/images/croix-de-pelerinage-2.jpeg?itok=18HI7UR2](https://thoury-ferottes.fr/sites/thoury-ferottes.fr/files/styles/img_1280x768__image_scale__crop_main/public/media/images/croix-de-pelerinage-2.jpeg?itok=18HI7UR2))

## La croix de pèlerinage



Une croix en ferronnerie surplombant un bloc de pierre est située à la croisée de 3 chemins, en remontant celui situé à droite de la mairie. Sur le bloc de pierre figure les inscriptions « HT 1808 ».



# L'arbre de la liberté



C'est en 1792 qu'apparaît pour la 1ère fois l'expression « arbre de la Liberté » comme symbole de la vivacité , de la Liberté et de la République naissantes.

L'arbre de la Liberté a été planté en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française, sous l'impulsion du conseil général de Seine-et-Marne. Le Ginkgo Biloba, dit « l'arbre aux 40 écus », a été choisi pour être le seul à avoir survécu à l'explosion nucléaire d'Hiroshima et pour sa longévité (les plus vieux spécimens ont plus de 1000 ans). 514 arbres « Ginkgo Bilobas » ont ainsi été plantés dans le département comme autant de symboles vivants de l'attachement aux grands principes de la déclaration des droits de l'homme, symbole aussi de la vie, de la continuité et de la force.

Il trouve idéalement sa place près de la croix de pèlerinage, à la croisée de 3 chemins, en remontant celui situé à droite de la mairie.